

SIMM

système
d'information sur
le milieu marin



SIMM – GT Langage commun –
Référentiels des ports (point d'étape)

11/06/2020

Référentiel portuaire du SIMM

Étapes prévues (cf. mandat)

- 1) analyser le **cadre juridique et réglementaire**
- 2) faire émerger un **réseau fédérateur**
- 3) compléter l'état des lieux avec l'aide du réseau fédérateur et préciser les **besoins des banques du SIMM**
construire un **modèle de données** et rédiger les **spécifications et les règles de gestion** (avec l'appui d'un **groupe d'experts** mandaté par le SAR)
- 4) constituer le **jeu de données initial** et le soumettre aux instances nationales
- 5) **proposer** le référentiel national des ports **aux instances européennes et internationales**
- 6) **diffuser** le référentiel et gérer les **retours utilisateurs**
- 7) **maintenir** le référentiel **à jour**

2020

2021

Référentiel portuaire du SIMM

Étape 1 : analyser le cadre juridique et réglementaire

Proposition du Shom lors du groupe de pilotage du langage commun du 8/10/2019

Echanges avec le Shom, le Cerema et la DGITM (DST, PTF4)

> consolidation d'un cahier des charge pour la rédaction d'un document de synthèse

> sous-traitance avec les sociétés Allegans et Terra Maris



Livrable prévu en décembre 2020 : document de synthèse

Publication sur sar.milieumarinfrance.fr (référentiel des ports)

Etape 2 : faire émerger un réseau fédérateur

Réseau de gestionnaires contribuant à la remontée d'informations

Membres pressentis (liste non exhaustive, à discuter) :

DGITM/DAM, CGDD/SDES, DPMA, Cerema, Shom, Préfectures maritimes, Douanes, VNF, réseau des grands ports maritimes, fédération française des ports de plaisance

prise de contact de la DGITM (DST, PTF4) en tant que pilote
proposition d'animation par le Cerema

> pas d'avancées récentes

Etape 3 : compléter l'état des lieux / besoins du SIMM modèle de données à construire en lien avec un groupe d'experts

Besoins :

- Travaux du GT-GIMeL > référentiel géographique des ports (analyse de besoins, perspectives) produit par le CEREMA
- Enquête du SAR fin 2019 sur les besoins du SIMM

Dernières avancées :

Constitution d'un groupe d'experts (15 personnes environ) mandaté par le SAR

- travail sur les définitions des ports
- travail sur un modèle de données en lien avec les besoins pré-identifiés
- définition des règles de gestion

> synthèse des réponses du groupe d'expert / modèle de données

Etape 3 : aperçu du modèle de données pressenti (à finaliser)

Identifiant (incrémental et non signifiant)

Toponyme réglementaire + toponyme usuel (nom long)

Point (x,y)

Polygone (emprise) + source et typage

Type d'usages : commerce, plaisance, pêche, gare maritime, militaire...

Statut juridique : grand port maritime, port d'intérêt national, port base...

Type d'autorité portuaire : port d'Etat, port militaire, port relevant de collectivités territoriales ou de leurs groupements

Référentiel portuaire du SIMM

Etape 3 : aperçu du modèle de données pressenti (à finaliser)

Nom de l'autorité portuaire > référentiel « Interlocuteurs » du SIMM (Sandre).

*Caractère fluvial, maritime ou lacustre

Commune de rattachement administratif > référentiel INSEE

Pays et subdivisions administratives > référentiel ISO 1366-1 et 3166-2

Code SAR relatif au référentiel des espaces maritimes français

Code SANDRE relatif au référentiel des cours d'eau français

Code UNECE relatif au référentiel des transports et du commerce

> UN-LOCODE “ United Nations Code for Trade and Transport Locations ”

Etape 3 : Composition du groupe d'experts

Organismes représentés	Organismes sollicités (sans réponse)
MTES (CGDD/SDES)	VNF
Douanes françaises	
Shom	
Ifremer (SIH)	
Cerema (DTecEMF)	
IGN	
DREAL Normandie	
DIRM Méditerranée	
DDTM 17	
Association des ports de plaisance de Bretagne	
UMS Patrinat (CNRS-MNHN-OFB)	
Oleau (SANDRE)	